



# Lettre de mon village

Ce journal a été entièrement réalisé par la commission communication

PRIGNAC ET MARCAMPS

AOÛT 2015

## Site Internet:

[www.prignac-et-marcamps.fr](http://www.prignac-et-marcamps.fr)

[prignac-marcamps@orange.fr](mailto:prignac-marcamps@orange.fr)

## Contact :

[lettredemonvillage@orange.fr](mailto:lettredemonvillage@orange.fr)

## SOMMAIRE

Pg1 Le bus scolaire

Pg2 Rentrée scolaire  
et administratifs

Pg3 Ligne de trésorerie et  
inscription liste électorale.

Pg 4 Nouvelle association et divers

Pg 5 à 8 informations  
manifestations  
Et vie associative.

Mesdames, Messieurs,

Afin de pouvoir maintenir un service public pour le transport des enfants de notre village pour aller à l'école, nous avons étudié plusieurs possibilités. Celle de l'appel d'offre avec un transporteur extérieur que le conseil général nous a proposé et qui ne nous a pas satisfait compte tenu du montant demandé par enfant.

Nous avons continué nos recherches et une possibilité nous a été offerte de louer un bus en très bon état de 30 places auprès du CIRP de St Trojan/Samonac/Mombrier qui cessent l'utilisation de celui-ci pour leur transport scolaire.

Une participation financière sera demandée aux familles pour l'utilisation de celui-ci.

Le bus qui est de 2005, répond aux normes qui sont exigées au 1<sup>er</sup> septembre 2015. Il est équipé de ceintures de sécurité et d'un éthylotest anti-démarrage et affiche 77 000 km au compteur.

Si vous souhaitez que votre (vos) enfants l'emprunte, il faut nous retourner le bon d'inscription à vous procurer en mairie avant le 26 septembre 2015 accompagné d'un relevé d'identité bancaire pour le prélèvement du trésor public.

### **TARIFS :**

Pour 1 enfant : 12 € par mois pour la famille (sur 10 mois)  
Pour 2 enfants : 16 € par mois pour la famille (sur 10 mois)  
Pour 3 enfants : 20 € par mois pour la famille (sur 10 mois)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Maire  
Michel GAILLARD

### • EMPLOI ET OFFRES DE SERVICES

- L'association Relais de Saint André de Cubzac est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle aide les personnes bénéficiaires du RSA à retrouver un emploi et permet aux particuliers de trouver du personnel pour la réalisation de petits travaux à domicile (jardinage, ménage, repassage, peinture...).
- 83 rue Dantagnan à Saint André de Cubzac Tél: 05 57 43 00 50
- De plus, Relais pour l'Emploi (1 rue des Places à St André de Cubzac - 05 57 43 00 50) accompagne gratuitement les demandeurs d'emploi dans leurs recherches, propose des offres d'emploi et de formation.

## Rentrée scolaire des écoles maternelle et élémentaire

Mardi 1 septembre 2015

Le Maire et le Conseil Municipal  
souhaitent aux enfants et à leurs enseignants  
une très bonne rentrée scolaire 2015 / 2016



### GARDERIE SCOLAIRE

7 h 00 – 8 h 45 / 16 h 30 – 19 h 00

☎ : 05.57.68.37.61

### TICKETS DE CANTINE SCOLAIRE

Prix du ticket repas:  
2.20 Euros par enfant

TARIFS	Journée	Demi-journée
1er enfant	4 Euros	2 Euros
2ème enfant	3 Euros	1, 5 Euros
3ème enfant	2 Euros	1 Euro
4ème enfant et +	Gratuit	Gratuit

### SECRETARIAT MAIRIE

#### OUVERTURE PUBLIC

##### Lundi – Jeudi

10 H 00 – 12 H 00 / 14 H 00 – 17 H 30

##### Mardi

10 H 00 – 12 H 00 / 14 H 00 – 19 H 00

##### Mercredi

14 H 00 – 17 H 30

##### Vendredi

10 H 00 - 12 H 00 / 14 H 00 - 17 H 00

☎ 05.57.68.44.44 – Fax : 05.57.68.38.40

E-mail : prignac-marcamps@orange.fr

### BANQUE ALIMENTAIRE

Reprise de la distribution des denrées alimentaires  
A partir du jeudi 3 septembre à la Mairie  
De 16 h 30 à 17 h 30



**Me Josiane SUBE du salon de coiffure Homme, vous informe de son départ à la retraite.**

**Et vous remercie son aimable clientèle pour sa fidélité depuis 1992 !**



## LA LIGNE DE TRESORERIE

Depuis le début des années 2000, la collectivité fait régulièrement usage d'une ligne de trésorerie. Aussi nous vous devons quelques explications concernant ce type de crédit.

### Définition, utilisation :

Cette ligne votée en Conseil Municipal, est un crédit à court terme d'une durée de 1 an, à taux variable (les banques n'applique plus de taux fixe pour ce type de crédit).

La loi définit le cadre d'emploi de ce crédit de trésorerie (*circulaire NOR/INT/89/0071/C du 22/2/89*) La ligne de trésorerie sert exclusivement :

- à financer des dépenses courantes dont les échéances ont été prévues dans le plan de trésorerie. Son objet est d'éviter le recours excessif à l'emprunt à long terme.
- à préfinancer un investissement en attente de l'emprunt ou de la subvention.

Donc ce crédit de trésorerie n'a pas vocation à financer l'investissement, mais uniquement à permettre à la collectivité de faire face à des besoins passagers de liquidité sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les emprunts à long terme prévus au budget et destinés à l'investissement.

Il y a bien une différence entre ligne de trésorerie (**qui ne procure aucune ressource budgétaire**) et emprunt, quant à leur destination. La ligne de trésorerie doit être remboursée à la fin du contrat de 1 an.

Utiliser une ligne de trésorerie durant l'année pour régler des dépenses courantes, conduit à couvrir des dépenses prévues au budget avec des ressources extrabudgétaires, et peut (si le plan de trésorerie n'a pas été suivi) se traduire en fin d'année par un fond de roulement négatif ou proche de 0, et qui peut entraîner le recours à l'emprunt à long terme.

La commune a renouvelé en 2014, à notre arrivée, cette ligne de trésorerie, ainsi qu'en 2015, étant dans l'impossibilité de rembourser 80 000 euros en une seule fois.

Actuellement la commune a mis en action un plan de désendettement concernant cette ligne de trésorerie dont nous avons héritée en arrivant.

Nous continuerons à vous informer sur ce sujet, dès que nous aurons obtenus des réponses aux questions naturelles que l'on se pose sur l'utilisation de ce crédit depuis de nombreuses années, alors que simultanément il y avait recours à l'emprunt à long terme.

---

## Comment faire pour vous inscrire sur les listes électorales ?

**Présentez-vous en Mairie** muni(e) d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport (en cours de validité ou périmés depuis 2013) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### Quand s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire du **1er janvier jusqu'au 31 décembre inclus**. Pour l'année 2015, les listes électorales font l'objet d'une procédure de révision exceptionnelle. Une demande d'inscription déposée **jusqu'au 30 septembre** vous permettra de voter aux **élections régionales de décembre 2015**.

### Inscription et vote la même année :

Vous pouvez être inscrit à votre demande et voter la même année si :

- Vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1er mars et la veille du jour d'une élection,
- Vous changez de domicile pour des raisons professionnelles ou êtes admis à la retraite après le 1er janvier,
- Vous êtes militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier.
- Vous êtes naturalisé français après le 1er janvier,
- Vous recouvrez l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.



## PROJET DE CREATION D'UN CLUB DE RANDONNEES PEDESTRES

Nous souhaitons créer un Club de Randonnées Pédestres dans la commune de Prignac et Marcamps.



Les randos seront de 9 et 12 km au rythme de 4,5 à 5 km/heure dans la commune de Prignac-Marcamps et ses environs.

Afin de réaliser ce projet, nous voudrions organiser une réunion publique pour connaître les éventuels adhérents et répondre à leurs diverses questions.

La réunion aura lieu à la Salle des Mariages le mercredi 19 septembre à 19h00.

Contact email: [therese.coassin@orange.fr](mailto:therese.coassin@orange.fr)

## MESSAGE DE NOTRE ANCIENNE POSTIERE

" Un petit message pour vous dire Au revoir; et remercier tout mes clients pour leur amabilité, leur fidélité, et leur confidences aussi.

Et merci à la commune de Prignac et Marcamps, et à la Poste pour leur confiance pendant ces 9 années.

Je confie mon poste à Sandrine, qui saura vous accueillir avec bienveillance.  
A bientôt...dans les rues de Prignac!"

Marie-Allisone DUFAU, votre postière.

## Nouveaux horaires: Tous les jours sauf le jeudi (9h30 à 11h30)



### DES CONCITOYENS HONORES (Promotion du 14 juillet 2015)

L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2015, décerne :

#### La médaille d'honneur du travail ARGENT OR et GRAND OR à:

- Madame GUIRAUD Martine née LARTIGUE

#### La médaille d'honneur du travail ARGENT à:

- Madame LEVA Christelle née WEISS

#### La médaille d'honneur du travail VERMEIL à:

- Monsieur SOLBES Jean-Luc

#### La médaille d'honneur régional, départementale et communal ARGENT à:

- Madame LOISON Valérie

## RAMASSAGE DE FERAILLE

Le ramassage de ferraille (**uniquement**), aura lieu le jeudi 17 septembre. Merci de vous inscrire auprès de la mairie au 05 57 68 44 44.

# modern jazz dance

PRIGNAC ET MARCAMP

*Initiation (4/6 ans)  
Modern Jazz (7/9ans)  
Modern Jazz2 (9/11 ans)  
Modern Jazz Ados  
Modern Jazz Adultes  
Pilates/Stretchin  
ZUMBA adulte  
ZUMBA kids*

Inscriptions : Salle des fêtes Prignac et Marcamps

Mercredi 2 septembre de 15h30 à 19h00

Vendredi 4 septembre de 16h30 à 19h30

Samedi 05 septembre de 10h00 à 13h00

Mercredi 9 septembre de 15h30 à 19h00

Contact: Alexandrine DAGORN 07 78 10 94 85

Laure DAGORN 06 28 82 60 99

Lien: facebook: AOL dance

## JUDO CLUB



Vous souhaitez découvrir et pratiquer le judo ou le Taïso ? Nous pouvons vous accueillir au Judo club de Prignac et Marcamps à partir du **Lundi 14 septembre 2015**. Notre équipe sera là pour vous accueillir vous et vos enfants afin de vous renseigner.

Nous vous offrons la possibilité au cours du mois de septembre de faire essayer à votre enfant le judo gratuitement.

Ces cours seront assurés par notre nouveau professeur Cédric LAPEYRADE, qui a été plusieurs fois champion de Gironde et qualifié pour les championnats de France. Nous lui souhaitons la bienvenue !

**Le judo** peut être pratiqué par tous, quel que soit l'âge (à partir de 4 ans). Il constitue un excellent dérivatif face à la vie quotidienne. La variété des techniques et des exercices permet à chacun de s'exprimer selon ses moyens. C'est aussi une école de savoir vivre qui vise à faciliter le futur apprentissage du judo mais aussi d'autres activités sportives ou artistiques. On y apprend le respect de l'autre, la politesse, le courage... Il saura aussi calmer le surplus d'énergie de certains enfants, et faire sortir de leur "coquille" les plus timides... Pour les très jeunes pratiquants, c'est l'initiation au Judo, à caractère ludique. C'est une manière de découvrir son corps et de le préparer à une véritable pratique sportive. Il prédispose également l'enfant à de futures relations sociales de qualité. Des activités de deux types leur sont proposées lors des séances. Certaines à dominante gymnique ayant pour objectif la maîtrise d'habiletés motrices fondamentales (équilibration, préhension, locomotion), d'autres à dominante jeux d'opposition et de coopération adaptés à cette tranche d'âge dont l'objectif est d'amener l'enfant à coopérer avec les autres.

**Taïso** ou gymnastique Japonaise, venez découvrir cette discipline qui a pour objectif de retrouver souplesse et dynamisme physique.

### Jour et Horaires des cours :

**Cours éveil enfants de 4 à 6 ans :**

Le lundi et le jeudi de 17h30 à 18h15

**Cours mini-poussins/poussins de 6 à 11 ans :**

Le lundi et le jeudi de 18h15 à 19h15

**Cours benjamins à séniors à partir de 12 ans:**

Le lundi de 19h15 à 20h30

Le jeudi de 19h15 à 20h15

**Cours de Taïso** (Tout public)

Le jeudi de 20h15 à 21h15

**Pour tout renseignement complémentaire nous pouvons vous accueillir au club à partir de 17H30 les jours des cours ou au : 06 72 70 82 32**



### **Petit club mais une belle participation du vélo club de Prignac et Marcamps "les pachidermes ".**

Les spécialistes de toute l'Aquitaine avaient rendez-vous à Champagnac de Belair en Dordogne sur un circuit vallonné. Sur les 6 pachydermes engagés, 5 ont été médaillés.

La benjamine Marlène Marguet championne régionale individuelle et 1ère en duo mixte avec son père Pascal Marguet. Dans la catégorie « duo hommes » 2ème place pour Gaëtan Ployard et Daniel Dorronsoro.

Des places plus que convenable aussi pour Christophe Saura et Guillaume Roussel.

C'est un président heureux qui attend le prochain rendez-vous en septembre près de Troyes. Merci à tous !

### **Le 10 octobre 2015 à 20h00 À la salle des fêtes de Prignac et Marcamps**

**DUO MUSIC'LIVE**



La société des fêtes de Prignac et Marcamps a décidé, le 10 octobre prochain, d'organiser une soirée concert. Nous visiterons le monde de la chanson des années 80 à nos jours.

#### **Embarquez-vous avec nous !**

Ce spectacle animera un repas convivial et vous fera reprendre en chœur des chansons incontournables, tout en délectant vos papilles.

Le groupe « Music'live », alias Émilie et Igor, Duo d'artistes confirmés, Igor ayant pour sa part gravité la scène du célèbre cabaret girondin *l'Ange Bleu*.

Il vont mettre le feu, à notre salle des fêtes !

Le repas vous sera servi autour d'une piste, qui vous incitera à aller danser.

Nous vous invitons, dès à présent, à réserver votre soirée exceptionnelle. Celle-ci vous remémorera vos plus beaux souvenirs.

#### **Les places sont limitées, dépêchez-vous !**

#### **🍷 Dîner 🍷 🎵 Spectacle 🎵 S Soirée Dj' 🎵 Tout compris**

Apéritif, Crudités, Jambon braisé et Haricots couenne, fromage, dessert. Tout ceci arrosé de nos vins, et café.

**Adultes : 25€ et moins de 12 ans : 15€**

**Appelez vite au : 05 57 68 27 65 ou au : 07 89 77 86 34  
ou encore au : 06 81 94 19 69**

**Ou Par mail : [cdfetes.prignac33tresorier@outlook.com](mailto:cdfetes.prignac33tresorier@outlook.com)**

**N'hésitez pas à nous laisser un message de réservation avec vos coordonnées.**

## FÊTE DE LA TERRE

Le samedi 1 août dernier, les terres du canton de Bourg ont accueilli la traditionnelle Fête de la Terre.

Pour cette 62<sup>ème</sup> édition à Prignac et Marcamps, on trouvait au programme, des divertissements pour petits et grands : structure gonflable, jeux traditionnels, lancer de javelot picard mais aussi le concours mondial du lancer de pied de vigne !

En parallèle, les visiteurs ont pu également admirer des démonstrations de matériels agricoles proposées par les concessionnaires présents.

Côté labour, les concurrents du championnat départemental n'ont pas chômé. En effet, pendant plus de deux heures, les sept laboureurs se sont affrontés pour tenter d'obtenir une qualification pour la finale régionale qui a eu lieu le 30 août à Feugarolle dans le Lot et Garonne.

Une fois les délibérations du jury terminées, le classement final est annoncé :

- Dans la catégorie planche, c'est Christophe Porcher qui fini premier, suivi de Mathieu Baillou.

- Pour la catégorie plat, c'est le tout jeune Maxime Ferrand qui a remporté l'épreuve suivi de Quentin Kacki.

La journée s'est achevée par la remise des prix par Thomas Solans, Président JA 33, Mme Célia Monseigne, Conseillère départementale et Patrick Vasseur, Président de la FDSEA.

Pour finir, n'oublions pas de remercier nos partenaires locaux et départementaux pour leurs soutiens.

Anissa KENNOUSS

Animatrice JA 33



## La rentrée du TENNIS 2015

Les inscriptions à l'école de tennis se feront à **PRIGNAC**:

- le **Mercredi 9 septembre** de 17h à 19h
- le **Jeudi 10 septembre** de 17h à 19h

•

Et à **St GERVAIS**:

- le **Samedi 5 septembre** de 10h30 à 12h
- le **Vendredi 11 septembre** de 17H à 19H
- le **Samedi 12 septembre** de 10h à 12h

Vous pouvez inscrire votre enfant à Prignac ou à St Gervais quel que soit son lieu de cours.



### **L'école de tennis commencera ses activités avec les moniteurs diplômés à partir du 14 septembre 2015.**

Les inscriptions pour les adultes se feront à partir de cette date, lors des entraînements. Prévoir un certificat médical autorisant la pratique du tennis en compétition. Possibilité de payer en chèques vacances. Si vous touchez l'allocation rentrée scolaire, apportez une photocopie de votre justificatif pour obtenir la réduction coupon sport (réduction de 20€). Celle-ci ne se fera que sur présentation de l'ARS. Possibilité de payer en trois fois. A titre indicatif : licence enfant + 1h de cours par semaine : **40 € par trimestre**. (même tarif que l'an dernier). Tarif dégressif pour le 2ème et 3ème enfant.

**Section mini-tennis** pour les enfants de 5 à 7 ans.

Renseignements au 05 57 68 33 75 ou au 06 28 13 38 02 (club aux heures d'inscriptions)

Pour les enfants de GS, CP, CE1 une « Initiation aux jeux de raquettes » aura lieu début septembre pour les écoles de Prignac et Marcamps, St Gervais, St Laurent d'Arce sous la responsabilité du moniteur diplômé d'Etat.

### **L'Assemblée Générale** du tennis aura lieu le **Samedi 26 septembre**

Pensez à réserver cette date pour être avec nous (parents des enfants adhérents et adhérents). A cette occasion, nous organiserons une après-midi double-mixte et beach tennis à partir de 16h, ouvert à tous et le soir un repas au club. Nous comptons sur votre présence.

A très bientôt sur les courts.

Le bureau